
**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

N° 2019-17

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION**

Séance du : 30 septembre 2019
Nombre de membres du comité de direction : 26
Nombre de membres présents ou représentés : 15
Président de séance : Monsieur ETCHART
Secrétaire de séance : Madame BURKI

Membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : Mesdames BURKI, DEREMBLE, Messieurs LUY, BOCCARD,
Membres absents des élus Annemasse Agglo : Mesdames BERGER, MAGDELAINÉ, MARTIN, Monsieur AEBISCHER,
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : Madame HERRERO, Messieurs BOCQUET, ETCHART, ERNST, GRANDCHAMP,
MUGNIER,
Membres absents des élus du Genevois : Monsieur REY,
Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : Mesdames NERI, LE HENAFF, Messieurs BOSSY, CHUTIN, MOUCHET,
Membres absents des socio professionnels : Mesdames BUSSAT, QUEMENT, Messieurs BERTRAND, FEUILLET, LESAGE, MOUMDJIAN, TOVANY,
TSHIAM,

Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA, MERCIER, Monsieur GIRAUD
Invité présent : M. LANGLOIS

OBJET : Election du Président du comité de direction de l'office de tourisme

*Vu l'article R133-5 du Code du Tourisme, prévoyant l'élection d'un Président et d'un Vice-président pour le Comité de Direction
Vu l'article 8.1 des statuts prévoyant que le Comité de direction élit un Président parmi ses membres, qui est issu du premier collège.
Il est précisé que l'élection se déroule à bulletin secret.*

Considérant la démission de Mme DEREMBLE uniquement à son poste de Présidente, nous devons procéder à son remplacement.

Election du Président :
M. Christian ETCHART se déclare candidat pour le poste de Président
Résultat des votes :
- 14 votes pour M. Christian ETCHART
- 1 bulletin blanc

M Christian ETCHART est élu Président de l'EPIC.

**Au vu de cet exposé le Comité de Direction,
ELIT Christian ETCHART au poste de Président de l'EPIC Monts de Genève, Haute – Savoie, France**

M.. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.
Le 30 septembre 2019
affiché ou notifié le 30 septembre 2019

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

Le Président
Monsieur ETCHART

